

A&M REAL ESTATE CONSULTING

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 74 RUE SAINTE

13007 MARSEILLE

482 263 381 RCS MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
le Cinq Septembre, à quatorze heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - LYNDIA GACEM, propriétaire de | 50 parts |
| - ABDERRAHMANE GACEM, propriétaire de | 950 parts |

soit un total de	1 000 parts
sur les mille (1 000) parts composant le capital social.	

ABDERRAHMANE GACEM préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Approbation de la rémunération de la gérance

- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Mars 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, prennent en charge 12 882 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à 42 122.24 €, de la manière suivante :

Un résultat de	42 122.24 €
qui sera affecté au compte « Report A Nouveau » pour.....	42 122.24 €
qui après affectation s'élèvera à	742 343.55 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération annuelle nette (hors frais de déplacement, mission et représentation) du gérant qui pour l'exercice clos le 31 mars 2025 s'est élevée à 26 000 Euros hors CSG non déductible.

L'assemblée générale approuve également la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires et facultatives de la gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

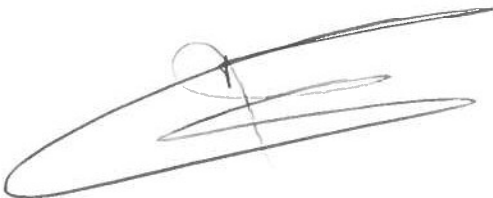
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Abderrahmane GACEM
Gérant associé



Lynda GACEM
Associée



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>AMREC</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>74 RUE SAINTE 13007 MARSEILLE</u>																								
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>3</td><td>8</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>0</td></tr></table>												4	8	2	2	6	3	3	8	1	0	0	3	0
4	8	2	2	6	3	3	8	1	0	0	3	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																								
Exercice N clos le <u>31/10/2025</u>																								
ACTIF																								
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	306 224		012			306 224															
		Autres *	014			016																		
	Immobilisations corporelles *		028	58 103		030	11 932		46 170															
	Immobilisations financières * (1)		040	1 868 597		042			1 868 597															
	Total I (5)		044	2 232 923		048	11 932		2 220 991															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																	
		Marchandises *		060			062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068			070																		
		Autres * (3)	072	10 673		074			10 673															
	Valeurs mobilières de placement		080			082																		
	Disponibilités		084			086																		
	Charges constatées d'avance *		092	5 871		094			5 871															
Total II		096	16 544		098			16 544																
Total général (I + II)		110	2 249 468		112	11 932		2 237 535																
PASSIF																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					10 000																
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126					1 000																
	Réserves réglementées *		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132																		
	Report à nouveau		134					700 221																
	Résultat de l'exercice		136					42 122																
	Subventions d'investissement		137																					
	Provisions réglementées		140																					
	Total I		142					753 344																
Provisions pour risques et charges		Total II	154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					442 099																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					14 105																
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	2 416		172			4 631															
	Comptes courants d'associés		173					1 013 357																
	Autres dettes		175					10 000																
	Produits constatés d'avance		174																					
Total III		176					1 484 192																	
Total général (I + II + III)		180					2 237 535																	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	23 995														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise AMREC ☐ Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/03/2025

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		
				215		
		Services *		217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	185 187	
	Production immobilisée *			222		
	Subventions d'exploitations reçues			224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			226		
				230	475	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	185 662	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	135 960	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)	243	1 039	244	5 853
	Rémunérations du personnel *			250	27 418	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	12 327		
Dotations aux amortissements *			254	6 630		
	dont amortissement du fonds de commerce			255		
Dotations aux provisions			256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	17	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	188 205	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 543)
Produits financiers (III)	280	50 934	Charges financières (V)	294	7 591	
Produits exceptionnels (IV)				290	2 884	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	178	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306	1 384	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	42 122
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	312	42 122	314		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	316				
	Provisions non déductibles *	318	12 882			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	322				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes cts d'associés	324	1 384			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes cts d'associés	247		330	2 837	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986			342	
			ZFU-TE (44. octies A)	987		
			JEI (44. sixies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127			138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			181	
	ZFANG 44. quaterdecies	345			344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexies bis)	992			993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Droit divers				350	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			643		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648			641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies E)	990			649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	9 225
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	9 225

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

AMREC

Annexe Comptable

Annexe Comptable

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 2 237 535,29 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 42 122,24 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Installations générales - Agencements - Aménagements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légal Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial	306 224			306 224	
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers	3 951			3 951	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	30 156	23 995		54 152	
Immobilisations financières	1 889 897		21 300	1 868 597	
TOTAL	2 230 228	23 995	21 300	2 232 923	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 538	260		3 798
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	1 764	6 370		8 134
TOTAL	5 303	6 630		11 932

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 806
Dettes fiscales et sociales	2 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	4 021

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 871	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	5 871	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	10,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	185 187
TOTAL	185 187

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	185 187
TOTAL	185 187

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
DALLAPORTA	2 000		100,00	855 569				1 180 676	39 053	
PINATEL	10 000		100,00	984 826				594 426	49 670	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires